

MEMBRES DESIGNES PRESENTS

Collège Employeurs		Collège Salariés	
LANDAIS Marc	IRC	PELTRIAUX Cyril	CFDT
DELSAUT Anaïs	UCANSS	ROGER Franck	CFDT
LE MOIGNE Annaïg	UCANSS	BEAUCHU Dominique	CFE-CGC
MAURY Emmanuelle	UCANSS	SARDAIS Lydie	CFE-CGC
PECHEU Jean-Marc	UCANSS	DANTEC-CIMAS Ana	CFTC
BREIL Dominique	UDES	GAUDELET Sandrine	CFTC
LEVIEL Amandine	UDES	GATTI Catherine	CGT
DE CASTRO Lucie (suppléante)	UCANSS	ELMASSIAN Christine	UNSA
		LALANDE Patrick (suppléant)	CFE-CGC
		LAFFARGUE Emmanuel (suppléant)	CGT

MEMBRES DESIGNES EXCUSES

Collège Employeurs		Collège Salariés	
YVENAT Jean-Yves	UCANSS	LAPLACE Catherine	UNSA
MERCIER Michel (suppléant)	RSI	BOURGEOIS Marc (suppléant)	CFTC
		JULLIERON Carole (suppléante)	UNSA

PERSONNES PRESENTES POUR UNIFORMATION

Yann VAN ACKER	Directeur du département Ressources
Nicolas BIZEUL	Conseiller de Secteurs professionnels
Jessy KITENGE	Assistante de Secteurs professionnels

Les membres présents constatent que le quorum est atteint.

Rappel de la règle du Quorum :

Le quorum est établi par collège, à partir de la présence physique d'au moins la moitié des membres valablement désignés au moment de la tenue de la réunion. A défaut, un second niveau de quorum est admis pour les SPP dès lors que les conditions de présence suivantes sont respectées :

- Collège Employeurs : 4 membres
- Collège Salariés : 4 membres dans au moins 3 organisations syndicales salariés représentées au CA.

ORDRE DU JOUR		PAGE
---------------	--	------

SPP Protection sociale du 05 Juillet 2017		
Point 1	Eventuel(s) ajout(s) de points à l'ordre du jour	<u>3</u>
Point 2	Actualités OPCA (décret qualité, Nouveaux critères CPF)	<u>3-4</u>
Point 3	Présentation de Paris 2024	<u>4</u>
Point 4	Présentation et démonstration du passeport numérique (Benoit Eymery – AGIRC-ARRCO)	<u>5</u>
Point 5	Echanges autour des possibilités de déploiement et d'évolution de l'outil	<u>5</u>
Point 6	Echanges sur des propositions de thèmes communs aux branches de la SPP	<u>6</u>
Point 7	Rappel Calendrier 2017	<u>7</u>
Point 8	Questions diverses	<u>7</u>

- * **FJ** fichier joint au relevé de décision validé
- * **RD** fichier en fin de relevé de décision
- * **∅** fichier non présenté

Point 1	Eventuel(s) ajout(s) de point(s) à l'ordre du jour
----------------	---

∅

Informations / Décisions

Les membres présents ne soumettent aucun autre point à ajouter à l'ordre du jour.

Point 2	Actualités de l'OPCA et du département Ressources (collecte, décisions CA, JO 2024....)
----------------	--

Intervention de Y. Van Acker directeur du département et N. Bizeul Conseiller de Secteurs professionnels.

Le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 15 Juin, a entériné l'exercice 2016. La collecte a progressé par rapport à l'exercice précédent. On constate néanmoins un faible report sur l'exercice 2017 du fait de l'augmentation, des engagements, des décaissements et des départs en formation. L'exercice 2017 sera « tendu » notamment sur le plan et le CPF. Uniformation prépare le budget prévisionnel.

- **La collecte :**

La collecte a été « positive », on constate une augmentation de 3% :

- 364 millions à 376 millions en 2016 sur la collecte OPCA.
- 20 millions à 21 millions sur la collecte apprentissage et une augmentation du nombre de cotisants à la taxe d'apprentissage.
- Uniformation souhaite développer la taxe d'apprentissage ; la branche mutualité est particulièrement concernée.

- **Les dispositifs :**

Sur l'exercice 2016, on constate une Augmentation des départs en formation et des décaissements impactant fortement les modalités de gestion des fonds pour l'OPCA

2015 était marquée par un faible taux d'engagements et un grand nombre de reports.

En 2016 le nombre de départs en formation augmentent. L'année a été marquée par une augmentation des engagements des fonds légaux et très peu de reports contrairement au fond conventionnel.

En 2017 les fonds légaux et toutes les lignes budgétaires diminuent, les demandes d'aides financières pour les adhérents sont bloquées car il n'y a plus de disponibilités.

Le conventionnel de branche pourra prendre le relais. Le légal a également un impact sur le co-financement CIF, on constate une baisse des fonds légaux cofinancés. Les demandes de financements de la professionnalisation restent stables elles pourront être financées jusqu'à la fin de l'année.

Concernant le CPF, on constate une augmentation des demandes sur le premier semestre, entraînant un risque de rupture de fonds. L'ensemble des demandes seront financées à hauteur des heures acquises par le salarié. Les abondements ne pourront plus être financés jusqu'à la fin de l'année. Les critères de prise en charge ont été revus au mois d'Avril 2017 par le conseil d'administration d'Uniformation limitant notamment à 375h les formations inscrites sur la liste de branche. La période de professionnalisation peut être mobilisée en complément à hauteur de 12 €/heure

Le collège employeur souhaite savoir si les dossiers CPF sont plutôt à l'initiative de l'employeur ou des salariés.

Yann Van Acker explique que les dossiers qui mobilisent le plus de fonds sont les CPF réalisés sur le temps de travail et notamment la prise en charge de la rémunération.

L'année prochaine Uniformation proposera aux branches professionnelles une réflexion sur les priorités du CPF et sur l'abondement par les fonds conventionnels.

- **L'accès à l'emploi :**

Uniformalion a décidé de se doter d'une commission paritaire d'accès à l'emploi permettant de recenser l'ensemble des dispositifs d'accès à l'emploi et de valoriser les actions menées à destination des demandeurs d'emploi, (contrat de professionnalisation, apprentissage, préparation opérationnelle à l'emploi, l'insertion). Cette commission permettra à Uniformalion d'avoir une réflexion sur sa capacité à contribuer à l'insertion durable dans l'emploi.

Le collègue salarié intervient pour demander si au-delà de cette valorisation l'efficacité des dispositifs sera évaluée.

Yann Van Acker explique qu'Uniformalion, au travers de cette commission, se dote d'un outil de pilotage. Un guide de recrutement sera bientôt disponible afin de communiquer et proposer une offre de service spécifique aux primo-employeurs. Dans la prochaine commission la mesure de l'impact sera abordée.

- **Rappel Datadock :**

A ce jour, 10 000 organismes sont référencés, tous les organismes liés aux branches de la Protection sociale sont référencés (Institut 4.10, l'AGIRC, EN3S). Les organismes de formation ayant ouvert un compte couvrent 90% des engagements de l'OPCA. Pour les 10% restant, Uniformalion va accompagner ses adhérents et les organismes de formation dans leurs démarches de référencement.

Informations / Décisions

Les membres présents prennent acte des informations qui leur sont présentées.

Nicolas Bizeul présente l'actualité d'Uniformalion en lien avec la candidature de Paris pour les JO 2024

- **JO 2024**

- **1** L'enjeu des JO est important pour l'ensemble des branches d'Uniformalion et plus particulièrement celles du sport, de l'emploi et de l'insertion (développement économique des jeux) et du logement social (le village olympique sera transformé en logements sociaux).

Uniformalion se mobilise à travers cet événement pour donner de la visibilité aux métiers de l'économie sociale ainsi que sur la responsabilité sociétale de ses acteurs (une charte sociale a été signée par les syndicats de salariés).

- **2** Des rencontres ont déjà eu lieu avec la mairie de Paris, le ministère des sports, le comité de candidature Paris 2024.
- **3** Concernant la protection sociale, les jeux olympiques peuvent permettre de valoriser des pratiques comme le lien sport/santé, la prévention ainsi que la reconversion des athlètes.

Dominique BREIL (MGEN) indique que son entreprise est très dynamique auprès des sportifs, notamment sur le sujet de la reconversion professionnelle. Elle a mis en place des partenariats pour l'accueil des sportifs de haut niveau.

Il est également évoqué l'exemple d'ouverture de salles de sports sur le lieu de travail.

Les membres de la SPP seront informés régulièrement des actions d'Uniformalion dans le cadre des JO.

Informations / Décisions

Les membres présents prennent acte des informations qui leur sont présentées.

Point 4

Présentation et démonstration du passeport numérique

(Présentée par Benoit Eymery – AGIRC-ARRCO)

Rappel : cette intervention fait suite à la demande des membres de la SPP sur « les thèmes communs aux branches » lors de la réunion du 01/03/2017.

Benoit Eymery (AGIRC-ARRCO) présente le passeport numérique.

Cet outil, mis à disposition de l'ensemble des GPS de la branche des IRC, a pour objectif de familiariser les salariés aux transformations numériques, aux nouvelles technologies, et de préparer l'acquisition de compétences futures en s'habituant au vocabulaire du 2.0. Le déploiement de cet outil a été accompagné par une campagne d'affichage dans les entreprises ayant pour thème : « le digital et nous ».

Le passeport numérique :

- **1** Un programme de sensibilisation et d'acculturation au numérique de l'ensemble des salariés de la Branche professionnelle de la Retraite Complémentaire et de la Prévoyance. Le programme est composé de plus de 300 vidéos et glossaires.
- **2** Une solution mutualisée pour l'ensemble de la Branche déclinée dans tous les Groupes de Protection Sociale : l'Academy NetExplo.

Trois parcours complémentaires, de l'initiation à l'expertise, sont mis à la disposition de l'ensemble des collaborateurs afin d'appréhender le vocabulaire du digital. Les modules s'articulent autour de la thématique du voyage. L'acquisition des compétences est évaluée au travers d'un quizz (questions/réponses) réalisé à la fin du module.

Quelques chiffres :

- 1000 collaborateurs ont commencé le passeport numérique
- 614 l'ont obtenu

Il est possible d'intégrer de nouveaux modules (exemple : handicap et numérique). Un planning a été présenté pour la mise en œuvre et le suivi du passeport numérique.

Informations / Décisions

Les membres présents prennent acte des informations qui leur sont présentées.

Point 5

Echanges autour des possibilités de déploiement et d'évolution de l'outil.

Le collègue employeur demande comment les salariés ont été impliqués dans la mise en place de cet outil et comment s'assurer de la réussite du déploiement.

Benoit EYMERY répond que la campagne d'affiche a permis d'informer les collaborateurs. aucun plan de communication n'a été imposé

Le collègue salarié demande dans quelles conditions les salariés ont-ils eu accès au passeport, et s'ils ont eu la possibilité d'y avoir accès pendant le temps de travail. Il est également demandé la moyenne d'âge des personnes qui ont obtenu le passeport numérique.

Benoit EYMERY répond qu'il est difficile de donner la moyenne d'âge des utilisateurs du passeport. cependant, à titre d'information, la moyenne d'âge dans la branche est de 48 ans.

Le collègue employeur demande quelle valeur donne-t-il à l'acquisition du passeport. Marc LANDAIS (GIE AGIRC-ARRCO) répond que le projet « passeport numérique » s'inscrit dans une démarche personnelle et non de certification. La durée pour passer le premier niveau est de 15 minutes.

Le collègue employeur demande s'il y a eu une évaluation ou un retour des utilisateurs à l'issue du déploiement.

Pendant la phase d'expérimentation Benoit EYMERY explique qu'il a récupéré un nombre important d'avis d'utilisateurs et qu'ils sont pour la plupart très positifs. Il précise qu'il n'y a pas eu de demandes d'amélioration.

Point 5 (Suite)

Echanges autour des possibilités de déploiement et d'évolution de l'outil.

Concernant les voyages numériques, 12 vidéos sont proposées ; elles démarrent par un expert qui évoque les enjeux et les points importants à retenir.

Le collège employeur demande si le passeport peut être intégré dans le processus RH et quel a été le rôle d'Uniformation.

Nicolas BIZEUL répond qu'il y eu un échange avec l'AGIRC-ARRCO pour articuler le passeport numérique avec la mise en place d'un cursus diplômant et le financer via le contrat de professionnalisation. L'objectif est d'intégrer l'outil en amont afin de favoriser les apprentissages des salariés dans un environnement où le numérique prend de plus en plus de place.

Les membres de la SPP indiquent leur souhait de travailler ensemble sur un déploiement de l'outil dans chacune des branches ainsi que sur la possibilité d'évolution / d'adaptation du contenu du passeport numérique (Module commun sur l'environnement de la protection sociale notamment).

Benoit Eymery propose de mettre à disposition des membres de la SPP PS un module du passeport numérique pour le tester. Les membres souhaitent également échanger avec Net Expo.

Informations / Décisions

Après divers échanges :

- Nicolas Bizeul propose de prendre contact avec Net Expo pour échanger sur les conditions de déploiement et de création de nouveau contenu.
- Il propose également d'en faire la présentation auprès des CPNEFP afin d'avoir la position de chaque branche.
- Les membres de la SPP-PS proposent que Net Expo intervienne lors de la SPP du 08 Novembre. Afin de préparer cette intervention un entretien se fera entre les secrétaires de la SPP, Nicolas Bizeul et Net Expo.

Point 6

Echanges sur des propositions de thèmes communs aux branches de la SPP (présentée Sylvain JULHES Conseiller de Secteurs professionnels SPP-HLS)

Rappel : cette intervention fait suite au choix des membres sur « la veille et mobilisation des innovations pédagogiques dans la construction et le déploiement des formations » lors de la SPP du 01/03/2017.

Sylvain JULHES présente la formation en situation de travail (F.E.S.T). Il s'agit d'une pratique mise en place suite aux modifications du Code du travail apportées par le décret du 22 Mars 2017.

La F.E.S.T c'est :

- Une formule alternante qui articule « mise en situation de travail » et « accompagnement réflexif sur les apprentissages réalisés ».
- Une situation de travail apprenante qui suppose un environnement structuré et construit, donc un montage de dispositifs exigeant.
- Une expérimentation sur l'apprentissage expérientiel.

Les membres de la SPP souhaitent connaître la différence avec le tutorat exercé dans un contrat en alternance (apprentissage ou de professionnalisation) et le dispositif FEST. Sylvain JULHES explique la différence réside dans le fait que la FEST valorise l'apprentissage expérientiel, avec quelqu'un qui va accompagner et non former.

Informations / Décisions

Les membres présents prennent acte des informations qui leur sont présentées.

Point 7**Rappel Calendrier 2017 (rappel date du 11 octobre pour les Rencontres Uniformation)**

REUNION	DATE	HEURE
Rencontres Uniformation	11 octobre	12h00 - 17h00
SPP-PS	08 Novembre	10h00 - 13h00

Informations / Décisions

Les membres présents prennent acte des informations qui leur sont présentées.

Point 8**Questions diverses**

Pas de questions diverses.
Clôture de la séance.

Informations / Décisions

Les membres présents ne soumettent aucune question.